

## Tarifs de location de l'Espace JC Deret 2024

ANNEXE 2023-81 - CM 16/10/2023

		RESIDENTS DE ST GERVAIS				EXTERIEURS A ST GERVAIS	
		PARTICULIERS		AUTRES		ASSOCIATIONS ET AUTRES STRUCTURES	
Ref	DESIGNATION	du 1er octobre au 30 avril	du 1er mai au 30 septembre	du 1er octobre au 30 avril	du 1er mai au 30 septembre	du 1er octobre au 30 avril	du 1er mai au 30 septembre
1	Grande salle	530,00 €	330,00 €	340,00 €	210,00 €	600,00 €	360,00 €
2	Salle à manger +office	240,00 €	180,00 €	175,00 €	130,00 €	270,00 €	215,00 €
3	Salle exposition	40,00 €	26,00 €	25,00 €	20,00 €	35,00 €	30,00 €
5	TOTALITE DES SALLES	810,00 €	536,00 €	540,00 €	360,00 €	905,00 €	605,00 €
		Les tarifs ci-dessus sont réservés aux <b>seuls habitants ou associations de Saint Gervais la Forêt</b> qui ne peuvent évidemment en faire bénéficier des tiers extérieurs à la commune				Pas de location aux particuliers hors commune	
		<b>Les associations communales, bénéficient de 2 gratuités par an dont 1 gratuité pour assemblée générale</b> Les troupes amateurs (théâtre ou autres) se voient appliquer le tarif "autres" de "résidents de St-Gervais". 1 gratuité par an est accordée aux collectivités territoriales ou établissements publics pour une location hors week-end et vendredi,					
		La location de la grande salle et de l'office entraîne obligatoirement la location de la salle à manger					
		Si location plusieurs jours consécutifs, le premier jour est à 100%, et une réduction de 75% est appliquée sur les jours suivants, dans la limite de 4 jours de location. Une location en semaine s'arrête le vendredi midi.					